

La Compagnie Cassandre présente

## Taïga (comédie du réel)



---

une création collective sur l' « affaire » dite « de Tarnac »  
écrite par Aurianne Abécassis et mise en scène par Sébastien Valignat

création le **5 novembre 2019** à **La Passerelle, scène nationale de Gap**

Coproduction, accueil en résidence et diffusion :  
**La Passerelle, scène nationale de Gap et des Alpes du Sud**  
**Théâtre d'Auxerre, scène conventionnée**  
**Théâtre Jean Marais à Saint-Fons et le Grand Angle à Voiron.**

Avec le soutien de la **Drac Auvergne-Rhône-Alpes** (aide au compagnonnage d'une autrice)  
et de l'**Association Beaumarchais-SACD** : aide à l'écriture de la mise en scène et coproduction

Texte sélectionné par le **Festival Jamais Lu - 27 octobre 2018 - Théâtre Ouvert - Paris**

**Sophie Présumey - production // [cie.cassandra@gmail.com](mailto:cie.cassandra@gmail.com) // 06 62 27 35 63**  
**Sébastien Valignat - mise en scène // [cie.cassandra@gmail.com](mailto:cie.cassandra@gmail.com) // 06 60 28 53 49**

[ciecassandra.com](http://ciecassandra.com)

## Equipe

---



**écriture** : Aurianne Abécassis

**mise en scène** : Sébastien Valignat assisté de Julien Geskoff

**dramaturgie** : Sophie Présumey et Sébastien Valignat

**jeu** : Marion Aeschlimann, Maxime Bonnard, Tom Linton, Charlotte Ramond et Loïc Rescanière

**scénographie et costumes** : Bertrand Nodet

**son** : Orane Duclos

**lumière** : Yoann Tivoli

**régie vidéo et plateau** : Nicolas Guichard

**administration et production** : Sophie Présumey

**conseil scientifique** : pour le Syndicat de la Magistrature, Jean-Christophe Berlioz et Véronique Drahi.

## Calendrier prévisionnel de tournée 19-20

---

**Théâtre La Passerelle, scène nationale de Gap (05)** : 5 et 6 novembre 2019

**Saison culturelle de Vitrolles (13)** : 12 novembre 2019

**NTH8 - Lyon (69)** : 14 au 16 novembre 2019

**Théâtre Jean Marais à Saint-Fons (69)** : 3 et 4 décembre 2019

**Maison des Arts de Thonon les Bains (74)** : 22 janvier 2020

**Théâtre du Pilier à Belfort (90)** : 24 janvier 2020

**Théâtre d'Auxerre, scène conventionnée (89)** : 29 janvier 2020

**Les bords de scène - Morangis (91)** : 31 janvier 2020

**Théâtre Roger Barat à Herblay (95)** : 4 février 2020

**Théâtre de Châtillon (92)** : 7 février 2020

**Centre culturel de la Ricamarie (42)** : 14 février 2020

**Anthéa, théâtre d'Antibes (06)** : du 31 mars au 2 avril 2020

## Partenaires au long cours

---

La Compagnie Cassandra et le Théâtre La Passerelle, scène nationale de Gap et des Alpes du Sud, s'associent jusqu'en 2019.

La Compagnie Cassandra sera associée au Théâtre d'Auxerre, scène conventionnée à partir de septembre 2019, et pour 3 saisons.

## Incipit

---

*« Quand la couverture médiatique s'est retournée, disant que nous étions dorénavant des gens très chouettes, après nous avoir accusé de tous les maux, il y a eu cette idée de dire que l'enquête était un procès politique. La réalité est plus subtile à savoir que les flics pensaient vraiment trouver ce truc de caténaire. Rapidement ils se sont rendus compte qu'ils s'étaient déchirés. Et là évidemment ils n'allaient pas dire : « merci au revoir rentrez chez vous » Ils vont nous dire, et c'est vraiment important pour comprendre ce qu'est l'antiterrorisme : « Ah mais le terrorisme, ce n'est pas juste poser des bombes c'est aussi tout le reste » Et ça c'est intéressant. C'est quoi tout le reste ? C'est quoi ? Ce tout le reste c'est ce que permettent les lois antiterroristes. (...) Ce qui est incriminé ce sont des intentions »*

Mathieu Burnel, mis en examen dans l'«affaire» dite « de Tarnac »

*« Tarnac avait été la face visible de toute l'invisibilité antiterroriste à l'oeuvre. (...) Avec Tarnac, le dilemme permanent de l'antiterrorisme avait éclaté au grand jour : à force d'invoquer le pré-terrorisme, de pénaliser des intentions de prévenir plutôt que de rassembler des preuves, le Politique pour ses intérêts avait accéléré un mouvement qui n'existait pas encore. Il avait pris ses cauchemars de préterrorisme pour des réalités de terrorisme, ses rêves pour du spectacle. »*

David Dufresne, auteur d'un ouvrage de référence sur « l'affaire » : *Tarnac Magasin général*.



Nous avons décidé d'en faire du théâtre.

## Synopsis

---

### 7 novembre 2008

Des fers à béton sont placés sur des caténaires SNCF, entraînant des perturbations du trafic ferroviaire.

### 11 novembre 2008

150 policiers investissent Tarnac, un petit village de Corrèze. C'est l' **Opération Taïga**. Ils sont venus arrêter dix personnes présentées comme membres de la "mouvance anarcho-autonome". Les interpellations, pilotées depuis le ministère de l'Intérieur, se font sous l'œil des caméras.

### 15 novembre 2008

A l'issue de 96h de garde à vue sous la législation antiterroriste, neuf d'entre elles sont mises en examen pour "association de malfaiteurs en relations avec une entreprise terroriste ».

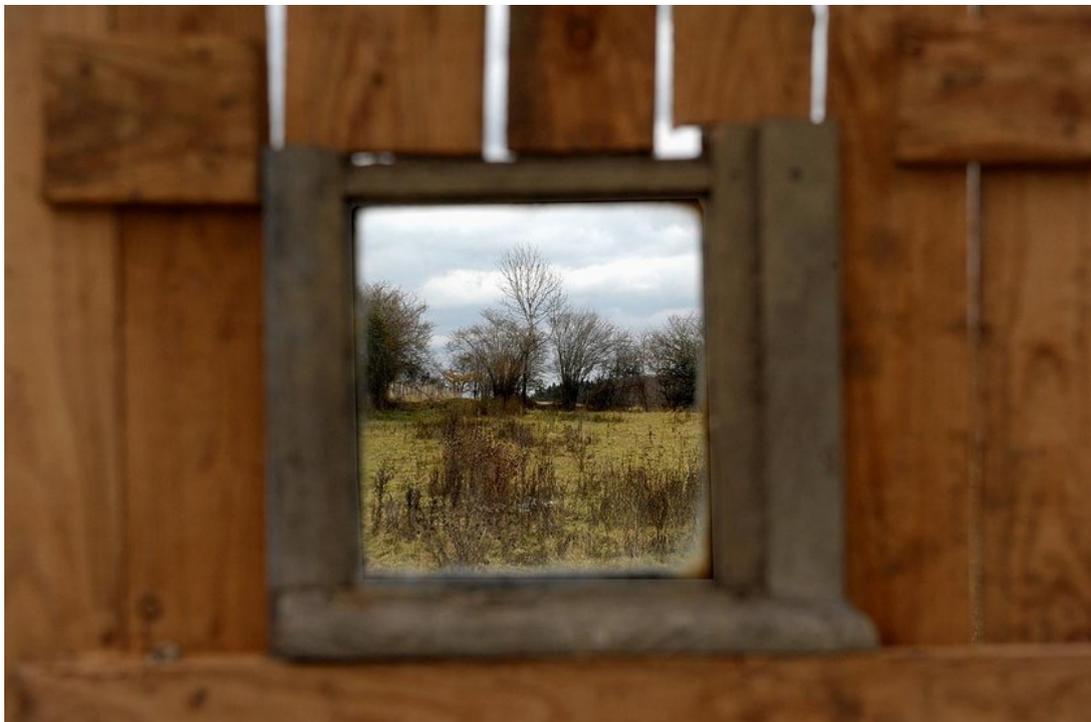
### 14 janvier 2017

La cour de Cassation tranche. Les membres du « groupe de Tarnac », poursuivis depuis huit ans pour sabotage, ne seront finalement pas jugés pour terrorisme :

«Au-delà du préjudice évident occasionné, (...) ces actions ne peuvent être considérées comme étant des actions ayant intimidé ou terrorisé tout ou partie de la population. »

### 12 avril 2018

Après 10 années de procédure et 27 000 pages de dossier, le Tribunal de Grande Instance de Paris à travers la juge Corinne Goetzmann met un terme définitif à l' « affaire » en prononçant un relaxe quasi-générale pour les inculpés : « *L'audience a permis de comprendre que le « groupe de Tarnac » était une fiction, et qu'il y avait été regroupé des personnes qui ne se connaissaient pas entre elles.* »



**Taïga (comédie du réel)** est une tentative de raconter cette « affaire », de faire théâtre de ce qui est déjà considéré comme le plus grand fiasco de l'anti-terrorisme français de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

## Note d'intention

---



« Par exemple, un galopin pose un fer à béton sur une voie, c'est de la dégradation. Un syndicaliste bloque les voies c'est une action syndicale. Mais si vous bloquez les voies pour déstabiliser le réseau à des fins politiques, nous ne sommes plus dans le droit commun ni dans le syndicalisme. Nous sommes dans le terrorisme. Mais pour ça il faut bien prouver que vous avez une pensée révolutionnaire... »

Jean-Claude Marin,  
procureur général de Paris,  
extrait de *Tarnac, Magasin général*

Comment des personnes soupçonnées de sabotage (*entraînant des dégradations matérielles sur les trains, mais ne pouvant aucunement atteindre aux personnes*) peuvent-elles tomber sous le coup d'une procédure anti-terroriste ?

Que s'est-il passé pour que 10 années de procédure aboutissent à une relaxe quasi générale ? Est-ce un « dérapage » ou une « méthode » ?

Parce qu'il est de plus en plus considéré comme «normal » de renoncer à un peu de liberté pour davantage de sécurité - *sans se rendre compte qu'il s'agit bien souvent de réduire la liberté des uns pour augmenter la sécurité des autres...*

Parce qu'à la présomption d'innocence semble vouloir insidieusement se substituer une présomption de culpabilité - *on a vu récemment des personnalités politiques de premier plan proposer de mettre en détention préventive des individus fichés S, soit sur simple note des renseignements, et donc sans procédure juridique ...*

Parce que des lois sensées nous protéger sont parfois abusivement appliquées pour taire une forme de contestation - *l'Etat d'urgence a été utilisé pour assigner des militants écologiques à résidence les empêchant ainsi de manifester durant la COP21*

Parce que c'est bien souvent la marge qui nous aide à comprendre la norme, que le moment où un système dysfonctionne est propice à l'observation de ses mécanismes, nous avons décidé de raconter cette « affaire » symptomatique d'une époque où s'imbrique le politique, le renseignement, le médiatique, et le judiciaire. Cette histoire, où 9 personnes se sont retrouvées prisonnières d'une procédure kafkaïenne durant 10 années de leur vie afin de questionner notre rapport à la liberté, à la démocratie, à la désobéissance et à la sécurité.

### 3 « outils » d'écriture au service d'un texte

---

#### **Une comédie documentée : la rigueur et la comédie comme contraintes d'écriture**

Après *T.I.N.A.* et *Quatorze*, nous souhaitons à nouveau créer une *comédie documentée*. Il s'agit tout en conservant une exactitude factuelle, de donner à cette histoire une forme théâtrale avec la contrainte d'en faire une comédie.

Parce que « l'affaire » dite « de Tarnac » est extrêmement complexe, et afin de nous aider à nous familiariser avec les mondes de la police et de la justice (aussi bien ses rouages que ses usages et son langage) nous sommes accompagné-es dans l'écriture du texte par deux membres du Syndicat de la Magistrature. Ils seront là pour garantir la *justesse* de ce qui sera dit et écrit.

#### **Un processus d'écriture collective au plateau : une mutualisation des imaginaires**

Le texte s'écrira aussi à partir d'improvisations au plateau et se nourrira de la dramaturgie des acteurs-trices, chacun-e mettant son énergie et son humour au service de l'écriture de cette comédie.

Il s'agira de prendre appui sur l'imaginaire de chacun-e et sur leur vision de l'univers juridique et policier. Mais aussi de partir des questionnements personnels, de ce que cette « affaire » vient bousculer en chacun-e des comédien-es, de comment cette histoire bouscule notre rapport à l'engagement, à la peur, à la liberté... pour créer des situations de débat à l'intérieur du spectacle.

#### **La matière documentaire « brute » : un effet de réel**

Un procès verbal - pièce maîtresse de l'accusation - truffé d'erreurs factuelles, un principal témoin à charge qui s'avère être un mythomane notoire, un juge d'instruction dessaisi de l'« affaire » dont on prolonge la carrière dans les territoires d'outre mer, un agent secret britannique ... 27.000 pages dans le dossier d'instruction, 10 ans de procédure, quasiment aucune condamnation et une juge de conclure « Le groupe de Tarnac était une fiction » !

Parce que notre histoire semble trop caricaturale pour être vraie, qu'il s'agit pour nous d'une *comédie du réel*, il nous a semblé important d'incorporer à la construction de notre texte des éléments documentaire « bruts » ; de donner à (re)entendre les mots qui ont vraiment été prononcés ou écrits durant cette « affaire ».

Parce qu'enfin nous ne souhaitons pas prêter aux mis-es en examen des propos qu'ils-elles n'auraient pas tenus ou dans lesquels ils-elles ne se reconnaîtraient peut-être pas, parce qu'ils-elles se considèrent eux-elles mêmes comme un symptôme d'un système judiciaire inique et non pas comme une défaillance d'un système juridique qui fonctionne, nous avons fait le choix que toutes les paroles que nous mettrons dans la bouche de ces personnages soient les mots que ces personnes ont vraiment prononcés (extraits d'interrogatoires, déclarations dans la presse...)

**C'est l'autrice Aurianne Abecassis qui écrira le texte avec ces trois « outils ».**  
**Pour ce projet d'écriture la compagnie à reçu le soutien de la Drac Auvergne-Rhône-Alpes -**  
aide au compagnonnage d'une autrice.

## Une dramaturgie plurielle : la vidéo comme seconde narration

« La télévision appelle à la dramatisation, au double sens: elle met en scène, en image, un événement et elle en exagère l'importance, la gravité, et le caractère dramatique, tragique. Il faut des mots extraordinaires. En fait, paradoxalement, le monde de l'image est dominé par les mots. La photo n'est rien sans la légende qui dit ce qu'il faut lire – *legendum* -, c'est-à-dire, bien souvent, des légendes, qui font voir n'importe quoi. (...) Il m'arrive d'avoir envie de reprendre chaque mot des présentateurs qui parlent souvent à la légère, sans avoir la moindre idée de la difficulté et de la gravité de ce qu'ils évoquent et des responsabilités qu'ils encourent en les évoquant, devant des milliers de téléspectateurs, sans les comprendre et sans comprendre qu'ils ne les comprennent pas. Parce que ces mots font des choses, créent des fantômes, des peurs, des phobies ou, simplement, des représentations fausses. »

Pierre Bourdieu *Sur la télévision*



Une équipe de journalistes « embedded » pour filmer en direct les interpellations.

Une ministre de l'Intérieur qui « improvise » une conférence de presse, félicitant le nouveau service de renseignement qu'elle vient de mettre en place avant même la fin des perquisitions.

Un journaliste de TF1, révélant - à une heure de grande écoute - l'identité d'un témoin anonyme...

Incontestablement, le traitement médiatique a eu dans cette « affaire » une importance capitale, et a largement contribué à faire de ce qui aurait pu rester un simple « fait divers », une affaire d'État.

Dans les premiers jours qui ont suivi les interpellations, l'essentiel de la presse a sans la moindre distance relayé la version du ministère de l'Intérieur. Quelques semaines plus tard, la tonalité médiatique générale a changé, de nombreux médias mettent en cause la procédure, certains journalistes finiront même - grâce à leur travail d'investigation - à produire des éléments mettant à mal certaines des pièces maîtresses de l'accusation, d'autres feront des révélations tellement importantes que le juge en charge de l'instruction sera dessaisi de l'affaire.

Il nous est ainsi apparu en travaillant sur ce spectacle que **le traitement médiatique de cette « affaire » n'avait pas seulement été son miroir (même déformant) mais le travail journalistique en lui même avait activement participé à son écriture.**

Alors que la vidéo n'avait jusqu'alors été pensée que comme un élément scénographique parmi d'autres, il nous a semblé nécessaire de l'utiliser **non pas comme un élément en parallèle de la narration mais comme un élément d'écriture dramaturgique à part entière**, au même titre que l'improvisation, le texte et les documents du réel.

## Éléments de construction du spectacle (1/5)

### Partie 1 : A la recherche de la raison d'Etat

---

début avril 2008 - 10 novembre 2008 (veille des interpellations)

Quand l'affaire éclate en novembre 2008, cela fait plusieurs mois que les Renseignements Généraux enquêtent sur la mouvance d'ultra-gauche. Ils surveillent, observent, infiltrent, écoutent ces jeunes gens qu'ils nommeront bientôt les « anarcho-autonomes ».

Quelques mois plus tôt, les Renseignements généraux étaient traversés par de nombreuses tensions. Nicolas Sarkozy avait pris la décision de fusionner leurs services avec ceux des services secrets (DST) pour créer la DCRI - un « FBI à la française ».

Les agents de renseignement étaient alors dans la même situation que tout salarié à la veille d'une fusion avec une autre grande entreprise (guerre des services, crainte de se faire absorber par l'autre, inquiétude de devoir rompre avec ses habitudes, ses méthodes de travail, une « culture d'entreprise » qui vont se voir bouleversées...)

Dans cette première partie, en plus de donner aux spectateurs des éléments qui cadrent notre histoire, nous souhaitons décaler le regard habituellement posé sur les flics, et les présenter dans un rapport de salarié (loin des justiciers qu'on nous présente habituellement au cinéma ou dans les séries). Il s'agira aussi d'exhiber et de démystifier les logiques et les méthodes à l'oeuvre au sein des services de renseignement, et tenter de s'approcher au plus près de ces salariés au service de la raison d'Etat.

#### Extrait - Partie 1

---

**Stéphane** – (...) Alors Mesdames et Messieurs, et aussi Nadine s'il te plait, je te serais très très reconnaissant de me dire s'il te plaît ce que ça donne.

**Nadine** – Mais je t'ai déjà dit ce que ça donne. Ça donne rien voilà ça donne rien. Pour l'instant. Ça va donner mais ça donne rien.

**Stéphane** – Rien du tout ?

**Nadine** – Non rien du tout.

*Stéphane est perplexe.*

**Nadine** – Tu veux savoir ce que ça donne ? Non mais tu veux savoir ? Ok, alors je te le dis : voilà ce que donne. Alors – attends je prends mes notes – hier soir ils ont fait de la blanquette de veau, puis il a plu toute la nuit le camion a la roue un peu embourbée ils savent pas s'ils vont pouvoir être à l'heure pour la tournée du pain ce matin, et Madame Z. a appelé à – elle a appelé elle a appelé à exactement 9h12 – pour demander qu'on lui mette une boîte de petits pois de côté qu'elle passera chercher vers 11 heures. Voilà –

(**Christian** – C'est qui madame Z. ?)

**Nadine** – ça donne ça.

*Pause.*

**Stéphane** – C'est tout ?

**Nadine** – Eh oui c'est tout.

**Kevin** – Ils sont bons ils sont bons.

**Nadine** – Si je te dis que ça donne rien ça donne rien.

**Stéphane** – Ça c'est pour le Magasin Général ?

**Nadine** – C'est pour tout. Y a rien qui filtre nulle part. Sur la ligne du papa c'est pareil.

Allô ? / Salut / Ça va ? / Ouais / Sûr ? / Ouais / ...

**Kevin** – En même temps s'ils sont assez précautionneux pour ne pas avoir de portables en 2008 ils vont pas aller dévoiler tous leurs plans sur le fixe.

**Stéphane** – Mais ils vont laisser échapper quelque chose. C'est sûr. Tôt ou tard ils vont laisser. Bon. Nadine, tu continues comme ça tu m'épluches tout. Le moindre petit échange avec papa maman papy mamie la voisine ou l'agriculteur d'à côté. Et je veux tout le village sur écoute.

**Kevin** - Paris ou Tarnac ?

**Nadine** - Très drôle Kevin très drôle.

## Construction du spectacle (2/5) Partie 2 : Le traitement médiatique de l'affaire : La performance filmique comme écriture critique

11 novembre 2008 (début des gardes à vue) - 28 mai 2009 (fin des détentions provisoires)

« Sur la télévision, l'audimat exerce un effet tout particulier: il se retraduit dans la pression de l'urgence. La concurrence (entre chaînes, entre journalistes,...) joue un rôle prépondérant dans ce phénomène. (...) Il y a un lien entre le temps et la pensée, et cette question du rapport entre vitesse et pensée est un des problèmes majeurs de la télévision. »

Pierre Bourdieu - Sur la télévision

« **Le commando** avait fait de son village de Corrèze, **son QG**, c'est ici que les principaux membres ont été arrêtés ce matin, ils vivaient dans **une petite épicerie tapie dans l'ombre** »

Audrey Gouttard - JT de France 2 - 11 novembre 2008

C'est sans doute dans la période suivant les arrestations que l'écart entre les événements et le récit médiatique qui en a été fait a été le plus important. Il s'agira donc pour moi de créer une tension entre **d'un côté : la fiction** (c'est à dire ici : la version policière, celle donnée par les médias dans les premiers jours) alors présentée comme objective et exempte de doutes (alors que la plupart des éléments s'avèreront inexacts par la suite), et **d'un autre côté : le vécu des membres du « groupe de Tarnac »**.

Dans cette partie **où les seules paroles prononcées seront des matériaux bruts. Ce sera la vidéo qui écrira le spectacle, et conduira la dramaturgie.**

**Il s'agira de monter, tourner, et réaliser en temps réel sous les yeux du public et au mot près le journal télévisé du 20H diffusé le soir des arrestations du « groupe de Tarnac »** (à la manière des *performances filmiques* - réalisées par le collectif MXM )

Cela nous permettra à la fois de **poser un regard ironique (voire parodique) sur les modes de réalisations** de ces JT, mettant ainsi en lumière les problématiques posées par l'urgence journalistique, leurs difficultés à trouver des images pour illustrer l'« information »... Mais également **d'altérer notre mode de perception de ce même journal télévisé**, en pointant la vacuité des informations qu'on du trouver en urgence les journalistes pour ne pas reproduire au mot près le communiqué du ministère de l'intérieur ( interventions d'« experts », *envoyés spéciaux n'ajoutant aucune information, interview de « voisins » n'ayant rien à dire...*)

**Scéniquement** : une maquette au centre du plateau deviendra un terrain de jeu pour les comédiens-journalistes et permettra de simuler les hélicoptères surplombant les voies de chemin de fer. Un écran vert d'incrustation nous permettra de nous jouer des codes du journal télévisé.  
(*illustrations pages - suivantes* )

D'autre part, **en contrepoint de cette farce médiatique**, nous tenterons de rendre compte de la partie qui n'avait pas du tout été rendue visible par les médias à ce moment là; ce qu'ont vécu les mis-es en examen. Cette fois-ci la performance filmique sera exploitée d'une toute autre manière puisqu'il s'agira toujours de **monter, tourner et réaliser en direct, les arrestations et les gardes à vue mais cette fois à la manière d'un film de genre (policier)** pour d'une part en raconter la violence, mais également pour donner à voir qu'à ce moment-là pour tous·tes les interpellée-es le réel a soudainement et tristement pris des allures de fiction. (*perquisition à leur domicile en pleine nuit, 96h de garde à vue durant lesquelles ils-elles ne savent pas ce qui leur est reproché ...* )

## Construction du spectacle (3/5) // Extrait - Partie 2



**JT du 20h de France 2 - 11 novembre 2008**

**David Pujadas** – Franck Génaudeau, vous êtes en direct devant la Direction Centrale du Renseignement près de Paris où sont interrogés en ce moment même les dix suspects : est-ce qu'on connaît leur mobile ? pourquoi s'attaquer à la SNCF ?

**Franck Génaudeau** – Eh bien écoutez, ce qui est sûr pour l'instant c'est que leur motivation reste extrêmement floue. Pourquoi s'en sont-ils pris à la SNCF ? Avaient-ils l'intention de tuer ou tout simplement de semer la pagaille ? On ne le sait pas encore, et ce qui est sûr c'est que pour l'instant c'est une affaire de terrorisme et que par conséquent les enquêteurs vont bénéficier non pas de deux jours de garde à vue mais de quatre jours de garde à vue afin d'interroger les suspects.

*(photos de répétition - mai 2018)*





**Procès Verbal D427 -  
L'an deux mille huit  
le douze novembre à  
dix heure trente**

NOUS : Olivier X Brigadier Chef de  
Police - Direction centrale de la police  
judiciaire - Sous direction anti terroriste

OBJET : Deuxième audition du nommé  
Mathieu B.



*(photo de répétition - mai 2018)*

**Question** : Connaissez-vous Julien Coupat ?

**Réponse** : Non.

**Question** : Monsieur Burnel, je vous redemande pour la seconde fois, connaissez-vous Julien Coupat ?

**Réponse** : Non.

**Question** : Comment expliquez-vous alors le fait que le 20 octobre 2008 à 12 heures lors d'un dispositif de surveillance effectué par notre service le dénommé Julien Coupat a été vu en votre compagnie alors que vous sortiez tous deux de votre domicile à Rouen ?

**Réponse** : Je n'ai rien à déclarer.

**Question** : A douze heure quinze le même jour vous pénétrez en compagnie de Julien Coupat dans un café à l'enseigne « Cybernet » sis47, place du vieux marché à Rouen. Avez-vous cette fois quelque chose à nous déclarer ?

**Réponse** : Rien

**Question** : Monsieur Burnel, pourquoi continuer à nier connaître Julien Coupat ?

**Réponse** : Par principe je ne parle pas de la vie des autres.

## Éléments de construction du spectacle (5/5)

Si « Le groupe de Tarnac était une fiction », alors toutes les fictions sont permises

---

« J'en étais désormais certain : tout cela n'avait été qu'une orchestration au sens publicitaire du terme. Tarnac était un prétexte les fers à bétons étaient un prétexte, tout cela constituait un coup d'éclat un coup initial, un lancement de produit pour tout un tas de gens, dans l'appareil policier comme dans l'appareil d'État – et au-delà. Au Magasin général, l'État s'était servi, la presse s'était servie, des conseillers s'étaient servis, les flics s'étaient servis, la justice s'était servie. »

David Dufresne auteur d'un ouvrage de référence sur « l'affaire » : *Tarnac Magasin général*.



10 années de procédure, un dossier d'instruction de 27 000 pages et la présidente du tribunal de grande instance de conclure : « Le groupe de Tarnac était une fiction ».

La dernière partie du spectacle prendra la forme d'un **grand procès imaginaire** qui s'affranchira des unités de lieu et de temps. Cette situation nous permettra de retransmettre la « substantifique moelle » des différents procès ayant émaillé l'affaire. Le *Magasin général* de ce procès fictionnel, tout en conservant les enjeux pour les différents protagonistes (*c'est à dire en essayant de défendre à la foi les logiques de l'accusation comme celles des mis-es en examens*), **sera en fait un combat entre le procureur et la défense. Chacun utilisera tous les outils que permettent le théâtre et la vidéo pour parvenir à ses fins** (innocenter ou incriminer les mis-es en examens)

Même si à l'heure où nous rédigeons ces lignes, la construction de cette partie n'est pas encore achevée, nous savons d'ores et déjà que la vidéo y aura une place importante dans les argumentations respectives. Pêle mêle la vidéo sera ici utilisée :

- comme élément à charge pour confondre un témoin anonyme mythomane (protagoniste historique de l'« affaire »)
- pour permettre au procureur d'**interviewer par Skype** Oussama Ben-Laden
- **pour la reconstitution demandée par la défense, qui sera traitée à la manière de : « Faites entrez l'accusé »** (réalisation des moments de reconstitution bas de gamme / l'utilisation de Google Street View et du site de cartographie Mappy / storytelling aux intonations alarmistes et au cliffhanger sur-appuyés)
- parce que l'obstination du juge Fragnoli à prouver la culpabilité des mis-es en examens sera **rejouée, tournée, montée et réalisée en direct à la manière d'un soap-opéra**

## Parcours

**Aurianne Abécassis** grandit en banlieue parisienne. A toujours l'impression d'être à côté.



Cherche pourquoi ça ne tourne pas rond – à l'intérieur mais surtout en dehors d'elle – et comment ça tourne, et tout. Ne trouve pas. Cherche encore. Essaie de l'écrire, de poser tout ça à plat. Après un Master d'Etudes théâtrales, Aurianne Abécassis est formée en jeu au conservatoire de Bobigny, puis accompagnée dans son écriture à l'ENSATT, sous la direction d'Enzo Cormann. Elle écrit pour le théâtre, pour la marionnette, pour la radio. Aime partir en résidence d'écriture (La Chartreuse, Centre des Ecritures dramatiques de Wallonie-Bruxelles, Textes en l'air, Collège René Descartes de Tremblay-en-France, Théâtre des 2 Rives de Charenton, ...), écrire pour et avec des compagnies.

Co-fonde en 2014 le club d'auteurs *ACMé* – Appuyés

Contre un Mur qui s'Effondre – avec Marc-Antoine Cyr, Solenn Denis, Jérémie Fabre et Clémence Weill. Encadre des ateliers d'écriture pour enfants, adolescents et adultes. Cumule les boulots alimentaires pour vivre et continuer à faire partie du monde, pas que celui du théâtre.

Pour le théâtre, elle écrit entre autre *Amir avant* (Lansman Editeur), *La confiance* (bourse du Centre National du Livre, à paraître chez Lansman Editeur) ; *Chercher les camarades* (à paraître chez Lansman Editeur), *Provisoires anatomies* (bourse du Centre National du Théâtre); *Le meilleur bleu*.

Pour la radio, elle co-écrit avec Judith Bordas le docu-fiction radiophonique *Pousser les murs* diffusé sur France Culture ; *Le meilleur bleu* a été diffusé sur France Culture dans une réalisation de Marguerite Gateau.

Pour la marionnette, elle écrit notamment *Espèces d'oiseaux [c'est vrai qu'il y a les rêves aussi]* pour la compagnie La Perruque/Coopérative, *Nos petites forêts (THE BIG BIG NIGHT)* pour la compagnie Arnica.

**Sébastien Valignat** est metteur en scène et comédien.



Formé au Conservatoire national de Région de Clermont-Ferrand, il suit, en parallèle, un cursus universitaire scientifique. Après une admission au CAPES de mathématiques, il démissionne pour se consacrer au théâtre.

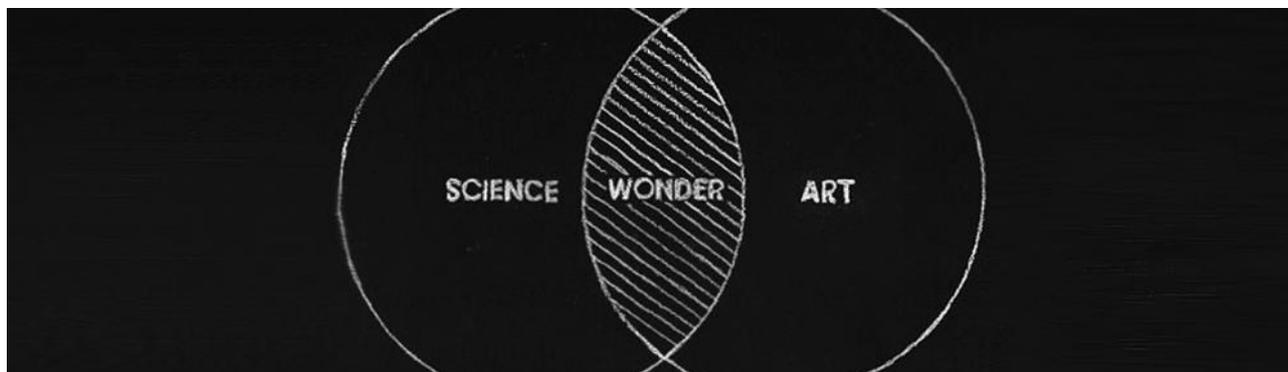
Il travaille alors quelques temps en Auvergne avec Jean-Michel Coulon (Théâtre Parenthèse), Dominique Freydefont (la Cie D.F) ... Puis, en 2007 il décide de reprendre une formation à Lyon au sein du GEIQ compagnonnage théâtre. Là, il joue sous la direction de Sylvie Mongin Algan, Joris Matthieu (Haut et Court), Claire Truche (la N-ième cie), Claire Rengade (Théâtre Craie), Jean-Louis Hourdin.

A l'issue de sa formation, il est d'abord comédien et assistant à la mise en scène auprès de Sylvie Mongin-Algan (Les Trois-Huit), d'Anne Courel (Cie Ariadne) et de Géraldine Bénichou (Le Grabuge). Après *TINA, une brève histoire de la crise*, *Quatorze*, et *Petite conférence de toute vérité sur l'existence* (cf page suivante) *Taiga, comédie du réel* est sa quatrième mise en scène.

## Présentation de la Compagnie Cassandre

---

La compagnie Cassandre mène depuis 2010, un travail de recherche, autour de ce que nous avons baptisé des **comédies documentées**.



A l'origine de ce projet se trouve une double conviction.

D'une part, que **les sciences humaines et sociales sont un apport irremplaçable à la compréhension de notre monde**. D'autre part, que les efforts de vulgarisation de celles-ci sont intrinsèquement insuffisants.

Pour reprendre l'exemple de Gérard Noriel :

*« ... on peut mobiliser toutes les études du monde pour démontrer la stupidité du racisme, on ne parviendra pas pour autant à convaincre ceux qui l'alimentent d'abandonner leurs préjugés. Pour être efficace, il faut parvenir à susciter le doute chez le spectateur, ébranler ses certitudes pour provoquer en lui le besoin d'en savoir plus. (...) Ce qui est prouvé par la recherche doit être éprouvé par le public ».*

De là est née une démarche singulière pour tenter de donner une **forme sensible** à ces travaux, de trouver un **prisme poétique** qui leur donne résonance afin de **questionner le monde**, non nova sed nove.

Partant d'un questionnement (ou d'un étonnement), nous demandons à un.e auteur.trice que cette question intéresse, de prendre appui sur des travaux de recherche pour écrire une pièce qui leur donnerait une forme dramatique, avec à chaque fois, la contrainte d'en faire une comédie. Il s'agit donc d'une « commande » un peu particulière car **la rigueur scientifique fait partie de l'engagement initial de l'auteur**.

De cette démarche sont nés deux spectacles :

***T.I.N.A. – Une brève histoire de la crise*** de Simon Grangeat, en novembre 2012.

Cette comédie documentée sur la crise des subprimes de 2008 à nos jours, pose et tente de répondre à cette question : comment quelques ménages américains aux revenus modestes ont pu, en achetant des maisons qu'ils n'avaient pas les moyens de se payer, déstabiliser l'économie mondiale?

et ***Quatorze, comédie documentée relatant les 38 jours qui précèdent la Première Guerre mondiale*** de Vincent Fouquet, en novembre 2014.

Sans tranchées ni poilus, ce spectacle nous entraîne d'ambassades en cabinets ministériels et tente de mettre en lumière les origines politiques et diplomatiques de cette guerre dont personne ne voulait.

En janvier 2017, la compagnie fait un pas de côté en adaptant l'un des rares textes de Fred Vargas qui ne soit pas un polar : ***Petit traité de toutes vérités sur l'existence***.

## Représentations en 2018-2019

---

### **Quatorze, comédie documentée relatant les 38 jours qui précèdent la Première Guerre mondiale**

texte de Vincent Fouquet et mis en scène par Sébastien Valignat

**Dôme-théâtre à Albertville (74) : mars 2020**

**Saison culturelle de Riom (63) : mars 2020**

**Théâtre de Bourg en Bresse (01) : avril 2020**

### **Petite conférence de toutes vérités sur l'existence**

librement adapté du texte presque éponyme de Fred Vargas  
et mis en scène par Sébastien Valignat

**Dôme-théâtre à Albertville (74) : mars 2020**

**Théâtre d'Auxerre, scène conventionnée (89) : juin 2020**

### **T.I.N.A. Une brève histoire de la crise**

texte de Simon Grangeat et mis en scène par Sébastien Valignat

**Le Carroi - La Flèche (72) : octobre 2019**

## SOUTIENS REGULIERS

---



## CONTACTS

---

Sophie Présumey - administratrice de production // 06 62 27 35 63  
Sébastien Valignat metteur en scène // 06 60 28 53 49

[cie.cassandra@gmail.com](mailto:cie.cassandra@gmail.com)